



# Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr. générale  
27 avril 2010  
Français  
Original: anglais

## Conseil du développement industriel

### Trente-septième session

Vienne, 10-12 mai 2010

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

### Date et lieu de la quatorzième session de la Conférence générale

## Date et lieu de la quatorzième session de la Conférence générale

### Additif

### Rapport du Directeur général

Conformément à la décision GC.13/Dec.20 de la Conférence générale, le présent document rend compte des faits nouveaux survenus récemment concernant ce point de l'ordre du jour et complète les informations contenues dans le document IDB.37/10.

1. À sa treizième session, la Conférence générale a adopté la décision GC.13/Dec.20 sur la date et le lieu de sa quatorzième session. Dans cette décision, la Conférence avait notamment constaté que l'Indonésie avait indiqué qu'elle était prête à accueillir la quatorzième session et avait demandé au Directeur général d'entreprendre des consultations avec l'Indonésie à ce sujet.
2. Comme cela est noté dans le document IDB.37/10, daté du 1<sup>er</sup> avril 2010, le Gouvernement indonésien poursuivait à cette époque ses consultations avec les différents ministères concernés sur la possibilité d'accueillir la quatorzième session. Dans ce document, le Secrétariat s'est engagé à informer les États membres de tout élément nouveau.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

V.10-53094 (F) 060510 070510



Merci de recycler 

3. Dans une lettre en date du 16 avril 2010, le Ministre indonésien de l'industrie a informé le Directeur général que l'Indonésie différerait son intention d'accueillir la quatorzième session. Une copie de cette lettre figure en annexe au présent document.

4. Dans la décision GC.13/Dec.20, la Conférence générale a noté qu'il avait été prévu, à titre provisoire, de tenir sa quatorzième session, du 28 novembre au 2 décembre 2011 à Vienne, et a délégué au Conseil du développement industriel, conformément à l'alinéa b) du paragraphe 2 et au paragraphe 4 de l'article 8 de l'Acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le pouvoir d'examiner et de déterminer, à sa trente-septième session, le lieu et la date de la quatorzième session de la Conférence générale.

### **Mesure à prendre par le Conseil**

5. Le Conseil voudra peut-être adopter le projet de décision suivant:

“Le Conseil du développement industriel:

a) Rappelle l'article 4 du règlement intérieur de la Conférence générale qui stipule que la Conférence tient ses sessions ordinaires au Siège de l'Organisation, à moins que la Conférence n'en décide autrement;

b) Prend note des informations contenues dans les documents IDB.37/10 et IDB.37/10/Add.1;

c) Décide de tenir la quatorzième session de la Conférence générale du 28 novembre au 2 décembre 2011 à Vienne, conformément à la décision GC.13/Dec.20.”

## Annexe

### *Le Ministre de l'industrie de la République d'Indonésie*

Réf. 278/M-IND/04/2010

Le 16 avril 2010

M. Kandeh K. Yumkella  
Directeur Général  
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel  
Centre international de Vienne  
A-1400 Vienne  
Autriche

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de me référer à mes précédents courriers des 23 décembre 2009, réf. 864/M-IND/12/2009, et 11 février 2010, réf. 151/M-IND/2/2010, relatifs à la quatorzième Conférence générale de l'ONUDI qui doit se tenir en 2011.

Ce serait un honneur pour l'Indonésie d'accueillir la quatorzième Conférence générale de l'ONUDI en 2011 à Bali. Néanmoins, après considération et en raison de faits nouveaux, je dois vous informer que nous devons différer notre intention d'accueillir la Conférence en 2011 mais que nous serions heureux de pouvoir l'accueillir ultérieurement.

Le Gouvernement indonésien continuera de soutenir les projets de l'ONUDI en Indonésie au travers du nouveau programme de pays 2009-2013 de l'ONUDI. Ensemble nous collaborerons à la fourniture de l'assistance technique pour améliorer notre compétitivité industrielle.

Je vous adresse mes meilleurs vœux de réussite pour la Conférence.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.

Le Ministre de l'industrie  
(*Signé*) Mohamad S. **Hidayat**

- cc:
1. Ministre des affaires étrangères, République d'Indonésie
  2. Secrétaire général du Ministère de l'industrie, République d'Indonésie
  3. Ambassadeur de la République d'Indonésie à Vienne
  4. Représentant de l'ONUDI à Jakarta